

Pollutions électromagnétiques



Un danger bien réel !

Antennes relais

Le 21 novembre 2008 a eu lieu une conférence organisée par l'Union des collectifs contre la prolifération anarchique des antennes relais de téléphonie mobile, Anglet-Bayonne-Bidart Saint Pierre d'Irube.

Cette conférence était animée par le physicien Daniel Oberhausen, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux concernant les champs électromagnétiques.

Voir Dossier pages 8 et 9

2. Infos en Vrac

3. Images déterrées près de la Plaine D'Ansot

4. Brèves Sociales

5. Un Monde tragi-risible !

6. Ne les laissons pas faire !

7. EHLG : notre indispensable soutien...

8 / 9. Les pollutions électromagnétiques

10. CO2 : industrie et concertation

11. Climat : il nous reste une chance !

12. A propos des granulats...

13. La belle histoire de M. Picotin et de l'IUT...

14. ATTAC - Les paradis fiscaux doivent disparaître !

15. Rencontre avec Gabi MOUESCA

16. Cultures

URIE BERRI ON



BONNE ANNÉE
2009

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 130
JANVIER / FÉVRIER 2009

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

AMETZONDO : un désastre !

Les travaux en vue d'aménager la zone d'Ametzondo ont commencé. Des hectares de forêt sur une zone humide ont été arrachés. Les ASF (Autoroutes du Sud de la France) ont organisé une réunion d'information à Mouguerre.

On a donc pu voir qu'il s'agissait surtout de fluidifier les connections entre les autoroutes A63 et A64, mais que cela complexifiait énormément les transits locaux. Les ASF étaient assez fières de signaler qu'elles avaient été au-delà de l'enquête publique en prévoyant deux nouveaux rond-points pour le futur Ikéa. Par contre lorsque les riverains de la côte de Mouguerre ont demandé un enrobé plus silencieux sur l'A64 : refus catégorique. Les cadeaux, c'est pour Ikéa et pas pour les riverains!

Notre association a soulevé le problème des inondations possibles car dans des zones humides de ce type, le terrain et la végétation se gorgent d'eau en retenant près de 10 000 m³ d'eau par hectare pour les restituer lentement par la suite. Les destructions et les remblaiements risquaient donc d'accroître les risques, pour l'école du port notamment. Réponse ahurissante de ASF : « on a pris les dispositions pour que l'eau s'évacue le plus vite possible ». Tout faux : exactement le contraire de la rétention, surtout quand le clapet du ruisseau est fermé à marée haute pour empêcher l'eau de l'Adour de remonter. Et quelques jours plus tard: patatas: inondations à l'école du port ! Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons donc décidé de soutenir les riverains du quartier en demandant une révision de leurs impôts.

Extrait du bulletin de l'association Mouguerre Cadre de Vie.



LGV : lobbying

Parution début décembre deux jours consécutifs de pleines pages dans le journal *Sud-Ouest* réclamant une LGV vite. Les CCI d'Aquitaine auront payé 4814 euros chaque fois pour masquer le grand malaise apparu dans les collectivités locales à l'annonce des sommes extravagantes demandées.

Pas d'usine de colle

Le projet d'usine de colle sur la zone portuaire de l'estuaire de l'Adour est abandonné officiellement. Cette

usine se fera à Rion des Landes et sera ravitaillée par le rail. L'info a été fournie officiellement lors de la dernière réunion CODERST des Landes par le représentant EGG-ROL en réponse à la question précise posée par le représentant de la Sépanso-Landes.

Davignon Etienne

Davignon est un parlementaire belge qui produit un rapport européen régulièrement depuis les années 70. Celui de 2008 consacré aux LGV est intéressant : Il pointe l'incohérence entre les états espagnols et français (trains principalement voyageurs au

sud de la Bidassoa et principalement marchandises au nord. Un grand bravo à M. Couto de RFF qui pointe depuis plusieurs années pour un salaire relativement gras au groupement franco-espagnol dont la cohérence est un des principaux objectifs). Il souligne que les travaux pour mettre le restant du réseau de l'état espagnol aux normes UCI manquent (ce qui était chiffré à 5,7 millions de tonnes de marchandises par an dans les estimations du projet). Enfin il affirme qu'il y aura de gros retards.

Autoroute ferroviaire Mouguerre

Une deuxième réunion a eu lieu le 9 juillet (une troisième aussi le 12 nov. dont nous n'avons pas encore le compte rendu). Nous avons le compte rendu de celle de juillet. Dans cette réunion M. Essig est cette fois ci chargé de mission MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. La réunion précédente il représentait la société Modalhor qui vend les coûteux wagons spéciaux et il parlait au nom des ministres Bussereau, Borloo et du président de la région M. Rousset. Il présentait aussi le matériel à choisir, dont le sien bien sûr). Peut être aura-t-il une troisième casquette lors de la troisième réunion ? Le suspense est insoutenable !

Autoroute ferroviaire Perpignan

Malgré l'échec retentissant des 2 premières années (8 camions par train au lieu des 50 attendus), l'entreprise privée luxembourgeoise *Lorry Rail* a vu son emprunt couvert par l'Etat français afin qu'il achète... les wagons Modalhor d'un deuxième aller-retour.

SNCF

Annonce de 3,5 % d'augmentation des voyageurs et diminution de 20 à 30 % pour le fret au niveau national. Localement, au Pays basque, les voyageurs ont diminué ainsi que le fret dès juin 2008. Comme 55 % des matières transportées à la frontière

sont liées à l'automobile on peut s'attendre à une très forte baisse pour l'année 2008.

Novatrans

L'entreprise de combiné annoncera un plan social le 12 janvier. Localement, 3 allers-retours par semaine, d'un train belge ont été supprimés après l'annonce du relèvement des péages. Cela n'est pas une bonne nouvelle car nous sommes favorables à ce type de transport et jusqu'ici, la plateforme de Mouguerre tirait bien son épingle du jeu avec 590 000 t transportées en 2007.

Cinq maires contre la LGV au Pays basque

La Communauté de Communes du canton de St Pierre d'Irube a tenu une conférence de presse ce lundi. Les maires d'Urcuit, Villefranque, Lahonce, Mouguerre et St Pierre d'Irube se prononcent « pour l'optimisation des voies existantes, contre la création d'une voie nouvelle en Pays basque, pour la présentation publique des projets par RFF, contre le financement des collectivités locales. »

D'autres maires

Les maires de la Communauté des communes sud Pays Basque (St Jean de Luz, Urrugne, Ascain, Biriato, Hendaye, Arbonne, Ahetze, St Pée) demandent une étude pour connaître le trafic réel sur les voies ferrées existantes et la date d'une éventuelle saturation de ces voies. Ils refusent le financement demandé pour la LGV.

TER Bayonne-Garazi

Le passage au diesel est effectif. Laisseé quasiment à l'abandon, cette ligne électrifiée est en très mauvais état. Désormais les 3 allers-retours quotidiens se font avec une locomotive diesel de Bayonne à Cambo, puis en bus de Cambo à Garazi. Comble de l'absurdité, à la mi journée le train va à Pau et revient (à vide, on aurait pu au moins assurer une desserte voyageurs à l'occasion) pour faire le plein. ♦

Images déterrées près de la Plaine d'Ansot

Dans la première quinzaine de décembre, comme beaucoup d'autres, nous avons reçu ce mail.

Nous approuvons totalement cette initiative citoyenne. On ne peut que se réjouir que des citoyen(ne)s prennent les affaires en main en toute autonomie.

Après l'irruption des opposants à la prolifération anarchique des antennes téléphoniques, cette année 2008 consacra donc le ras le bol de ceux qui sont attachés à notre environnement.

Souhaitons que 2009 confirme ce mouvement.

« Les Barthes de la Nive constituent un espace naturel classé Natura 2000 par l'Europe ; elles s'étendent sur quatre communes : Bayonne, Villefranque, Ustaritz et Bassussarry regroupées pour leur gestion au sein du Syndicat mixte de la Nive maritime auquel appartient également la CABAB » (source : Bayonne Magazine n° 141).

Un panneau à l'entrée du site indique qu'un arrêté municipal (commune de Villefranque) du 4 avril 1997 interdit toute circulation, dépôt d'ordures, objets encombrants et déchets verts.

Une barrière mobile équipée d'une chaîne et d'un cadenas bloque l'accès à la décharge, mais il suffit de faire coulisser la chaîne sur son attache pour ouvrir cette barrière et déposer ses déchets. L'accès piétonnier n'est pas protégé.

En réalité, et selon des motifs qui nous échappent, il est clairement établi que cette décharge poursuit une activité tout à fait régulière et, semble-t-il, gérée de fait.

De fréquentes visites sur le site et la prise de photographies ont permis de faire ce constat.

Les déchets semblent régulièrement et mécaniquement entassés puis ordonnés et parfois enlevés. Il suffit en outre à quiconque de se connecter à internet sur l'outil Google Maps pour comprendre que



la présence d'activité remonte à plusieurs années⁽²⁾.

L'outil Google Earth qui diffuse les mêmes clichés pris par satellite que ceux diffusés sur GoogleMaps affiche la date du 3 septembre 2006 (on y remarque aussi que le portail d'entrée de la décharge est grand ouvert).

Nous appelons plus particulièrement les médias, les élus, responsables institutionnels et d'associations à se déplacer, constater cette activité intolérable et éclairer l'opinion sur de légitimes questions.

En tant que citoyen(ne)s nous nous interrogeons :

- Pourquoi cette décharge est-elle toujours en activité ?
- Quel est l'impact du fonctionnement illégal depuis 11 ans de cette décharge sur la zone des Barthes de la Nive ?
- Nous voudrions aussi comprendre le problème de fond... Pourquoi serait-il plus intéressant économiquement de continuer à utiliser cette décharge que d'autres systèmes légaux ? ♦

(1) Le lien internet vers cette exposition est : www.flickr.com/photos/nive_natura_2000/

(2) maps.google.fr/?ie=UTF8&ll=43.457919,1.478723&spn=0.00167,0.004828&t=h&z=18

Communiqué

AU moment où se déroule une remarquable exposition intitulée « Images déterrées à la Plaine d'Ansot », un collectif ad hoc de photographes a décidé d'alerter l'opinion sur une autre facette de la Plaine d'Ansot, via une exposition en ligne intitulée : « **Images déterrées près de la Plaine d'Ansot** », ⁽¹⁾

A quelques centaines de mètres en amont de la plaine d'Ansot, la vitrine écologique des Barthes de la Nive, se trouve une décharge publique qui officiellement ne fonctionne plus depuis le printemps 1997.



NON à la LGV !

Réunion publique

Vendredi 16 janvier 20h 30

Salle du trinquet à Villefranque

Réunion organisée par les associations opposées aux lignes nouvelles et le Collectif des Associations de Défense de l'Environnement



Par JM. FAYE

Brevés Sociales

Pertes et augmentations

★ Le groupe néerlandais Philips va supprimer 1600 emplois à travers le monde au sein de sa division médicale. Il ne masque même pas la stratégie de valorisation des actions du groupe. « *Nous voulons prendre des mesures qui nous permettront, même dans une période où l'économie est moins forte, de garder nos marges de profit à niveau et même les améliorer là où c'est possible* » est-il indiqué. Des licenciements boursiers dans toute leur splendeur. Dans le même temps, certains de nos gouvernants ne manquent pas d'air. Ainsi 98 collaborateurs du président Sarkozy sont augmentés de 15 300 euros annuels en moyenne. Ils se partagent ainsi l'équivalent de la progression de rémunération annuelle de 300 smicards. Le capitalisme n'a vraiment aucune morale !

Des chiffres encore

★ Le minimum garanti qui sert de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales est établi à 3,31 euros de l'heure depuis le 1^{er} juillet 2008. Quel gouffre entre ces chiffres et ceux qui précèdent. Le RMI pour 2 personnes est toujours de 671,87 euros et l'Allocation d'Insertion (AI) ou l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) sont de 10,38 euros par jour. L'allocation vieillesse est de 584,48 euros. L'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) est de 633,13 euros pour une personne seule et de 1 135,78 euros pour un couple. C'est toujours pas lourd ! Pas plus que l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) : 652,60 euros par mois.

Fermetures en Pays Basque

★ 37 salariés vont se retrouver au tapis à Hasparren. Une fermeture qui a l'air décidée puisque l'usine AKAMA a prévu d'arrêter sa production en mars 2009, la logistique en mai, puis le nettoyage du site en juillet. Le groupe qui est spécialisé

dans la transformation de plastiques fermerait 4 sites de production. Fin novembre, c'est en tout 70 emplois qui giclent au Pays Basque puisque l'entreprise LEDA Production à Bayonne qui fabrique des ustensiles de douche en matière plastique va fermer aussi. Tout va bien !

Le repas des démunis

★ Les Restos du Cœur et la Table du soir ne vont pas « chômer » jusqu'à la fin mars 2008 et au-delà de cette date pour les sans-abri. Même sur Mauléon, un collectif souletin se mobilise du 1^{er} avril au 30 novembre « *pour qu'il n'y ait pas de temps mort* ». Ce collectif distribue des colis tous les 15 jours à une cinquantaine de foyers de Mauléon et des alentours. Le public concerné est composé de familles monoparentales, de RMistes et de pus en plus de jeunes retraités qui n'ont plus de ressources suffisantes. La crise actuelle inquiète les associations qui redoutent une baisse des dons et un accroissement des besoins par ailleurs.

Fusion des services de l'état

★ Deux mots clef fleurissent ces derniers temps dans le discours des politiques (entre autres) : mutualisation et départementalisation. On annonce la fusion de la DDE et de la DDA au Pays Basque comme ailleurs. Mais se profile aussi la fusion de la DDAS (Direction départementale de l'action sociale), de la DRIRE (Direction régionale de l'industrie et de l'environnement), de la DGCRF (Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes) au sein d'une « Direction régionale de la cohésion sociale et de la protection des populations ». Quant aux services de santé, ils seront regroupés au sein d'une Agence régionale de la santé en remplacement de l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation). Tout cela aura une répercussion sur les postes et donc sur l'emploi si ce n'est

sur la qualité du service rendu. Par ailleurs, on sait que dans le secteur social, médico-social et du handicap, un regroupement des associations du secteur habilité va se faire à marche forcée. Tout cela pour réduire le nombre des interlocuteurs, des financeurs et, à terme, cela réduira inévitablement les emplois.

Conseil des Prud'hommes

★ Les élections prud'homales du 3 décembre dernier ont amené un nouveau « paysage » syndical. Si la CFDT, au conseil des Prud'hommes de Bayonne se retrouve à égalité de sièges avec la CGT (9 sièges), elle passe seconde en nombre de voix (et perd 2 sièges de conseiller). Le syndicat LAB progresse en voix et gagne 3 sièges en passant de 1 à 4. L'analyse faite au plan national se décline aussi au niveau local. Les organisations les plus « combatives » tirent leur épingle du jeu. Les plus combatives ou les plus critiques quant au système capitaliste. Il y a là une leçon à tirer. La CFDT pense pourtant que sa démarche et son positionnement théorique et idéologique ne sont pas en cause. On verra ! Le « conflit des logiques », concept si cher à cette organisation est-il toujours valide ? La lutte des classes ne reprendrait-elle pas du tonus ?

Le CAC 40 se porte bien

★ Les valeurs en bourse chutent, mais les bénéfices des entreprises du CAC 40 ne cessent de grimper. Les 40 plus grandes entreprises françaises devraient clôturer leur exercice 2008 avec, en moyenne, des résultats supérieurs à 12,09 % par rapport à 2007. De fait, ces entreprises vont engranger 99 milliards d'euros de bénéfices nets. Les mastodontes de l'économie ne semblent pas affectés par la récession en cours même si dans le bas du tableau (ALCATEL-LUCENT) le profit est moins grand. L'entreprise TOTAL va dégager un bénéfice de 14,2 milliards, et conservera ainsi sa place

sur la première marche du podium du CAC.

Psychiatrie... Des questions !

★ En Ile de France, à l'appel de la CGT, de nombreux travailleurs du secteur de la psychiatrie ont manifesté dernièrement pour dire à quel point, à leur sens, leur secteur était au bord de l'explosion. Comme tout le secteur de la santé et après avoir promis des avancées, les pouvoirs publics serrent la vis budgétaire. Moins il y a de personnel et plus les patients sont agités. Bien souvent, la nuit, il n'y a qu'une infirmière pour 30 patients et de plus les nouveaux infirmiers(ères) ne sont plus formés (comme avant 1992) à la psychiatrie pure. Ils sont formés de manière généraliste. Les salariés du secteur sont amenés à soigner le symptôme plus que le malade, à faire plus de la contention que des soins véritables. La clinique du sujet n'est plus à la mode !

Franchises médicales. Le mensonge !

★ Le rapport d'évaluation sur les dispositifs des franchises, rapport remis à Sarkozy par le ministère de la santé, indique le dégage-ment de 800 millions d'économies. Il dit aussi que les franchises n'auraient pas impacté la démarche de soin des citoyens. Mais Bruno Pascal Chevalier, animateur de l'association « Ensemble pour une santé solidaire », prétend le contraire. La réalité, c'est que des milliers de patients se privent de soins pour ne pas cumuler les franchises (cumul qui pour certains patients va bien au-delà du plafond de 50 euros). À l'appui de cela, un sondage IPSOS indique que 39 % des Français ont déjà retardé ou renoncé à au moins un soin en raison de son coût. Une proportion qui monterait à 52 % dans les foyers les plus pauvres. Là aussi tout va bien et Roselyne Bachelot peut continuer à sourire et Sarkozy à pérorer.

Suite en page 5



UN MONDE TRAGI-RISIBLE

Deux grands livres, l'un archi-connu de 1971, l'autre trop méconnu de 1941, permettent de mieux comprendre les raisons de la tragédie vécue par les peuples d'Amérique Latine et ceux qui ont eu la malchance d'expérimenter le « socialisme réel ». Ils ont vu leur rêve de société plus juste anéanti. La simultanéité (cinq ans ce n'est rien à l'échelle de l'Histoire) des coups portés à Prague et à Santiago par les compères de Yalta a marqué profondément les esprits. L'écrasement, en août 1968, du Printemps mené par Alexandre Dubcek par les chars soviétiques et le sanglant 11 septembre 1973 qui vit la mort de Salvador Allende et de la démocratie chilienne suite au coup d'état orchestré par Kissinger et la CIA, paraissent mettre un point final à de telles expériences. Mais les années 50, avaient vu sombrer les espoirs du Guatemala en 1954 et de la Hongrie en 1956. Sans doute n'y a-t-il jamais eu de tournant mais une continuité dans l'oppression.

“ Sans Visa ni Frontière ” de Jan Valtin

Écrit en 1941, c'est l'un des premiers grands témoignages sur la machine à broyer stalinienne, raconté par l'un de ses protagonistes.

Valtin, de son vrai nom Richard Krebs, est un jeune marin de Hambourg révolté par l'injustice, qui passera des dures luttes sociales des années 20 à des postes de responsabilité importants dans le Komintern.

Il décrit par le menu son quotidien de militant professionnel, les luttes violentes et souvent sectaires du PC allemand, l'obéissance inconditionnelle au grand frère soviétique et aux orientations contradictoires de son génial guide, la force de l'organisation communiste jusque dans les prisons et les camps de concentration nazis, le don total que chaque militant faisait, de sa personne,

de sa famille (Valtin ne sera pas épargné de ce côté) et même de son idéal politique... puisqu'il deviendra agent de la Gestapo sur ordre de ses supérieurs.

Ce gros livre, où la langue de bois est absente, montre et démontre implacablement les terribles erreurs de Staline dans l'appréciation du danger hitlérien et la désastreuse convergence des communistes et des nazis dans la lutte contre le Parti Social Démocrate, au nom de la politique « classe contre classe » édictée par Moscou (elle fut également mise en œuvre par le PC français jusqu'au revirement de 1934). Les scènes où les militants des deux partis rouges et bruns torpilent de concert les meetings socialistes sont hallucinantes.

La tragique histoire d'amour avec Firelei transcende le récit poignant de cet homme déchiré entre la fidélité à l'Appareil et les sacrifices immenses qui découlent de cette fidélité.

Une galerie de portraits de militants hors norme rehausse le récit. Il y en a pour tous les goûts : des staliens à gogo, de Dimitrov n° 1 (bis) du Komintern à Michel Avatin, tueur d'élite de la Guepeou, mais aussi des militants des marges comme Bandura le vieil anarchiste d'Anvers qui lui non plus n'échappera pas à un destin tragique.

On trouve même matière à sourire quand, au fil de ses missions, Valtin est chargé de redresser le PC norvégien où l'échangisme est pratique courante et est même devenu un moyen de recruter des adhérents, ou encore d'épurer le PC anglais dont les dirigeants détournent l'argent de Moscou (un sport très risqué). L'agent du Komintern pour l'océan Indien vaut aussi son pesant de curry : il utilisait le réseau pour se livrer à un trafic d'opium très lucratif.

Un livre passionnant de bout en bout d'autant que l'auteur donne crédibilité au récit en ne cherchant pas à cacher ses propres « saloperies ». L'étude des archives du Komintern (ouvertes après la fin de l'URSS) a d'ailleurs confirmé, à quelques détails près les faits racontés.

Le livre a été réédité par Actes Sud en 1999 : 896 pages, 13,50 €.

La première édition en français est assez facile à trouver, autour de 20 €, mais attention, il existe une seconde édition avec des « blancs » car certains des héros du livre, ou leurs descendants,

ont peu apprécié de se retrouver cités et obtenu des coupures.

• **Les veines ouvertes de l'Amérique Latine d'Eduardo Galeano**, ce sera au prochain numéro. On le trouve dans la collection Terre Humaine Poche.

André Garo

Brèves Sociales, suite...

Usine de Bardos

★ L'usine de traitement des boues de stations d'épuration de Bardos ferme. Cette usine très controversée avait suscité une levée de boucliers dans le village et ses odeurs avaient empoisonné la vie des riverains. Des glissements de terrain ont finalement eu raison d'elle. Quel gâchis financier !

Une société américaine met sur le marché un réacteur nucléaire miniaturisé !

★ Une société américaine met sur le marché un réacteur nucléaire miniaturisé, gros comme une cuve à mazout, et capable d'alimenter 20 000 foyers américains, donc, bien plus dans les autres pays du monde (http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/matiere-1/d/foyer_1015/).

Aux Etats-Unis, on peut déjà commander une centrale nucléaire privée. Estampillée « *clean and safe* » (propre et sûre), elle produirait une électricité garantie zéro effet de serre. C'est ce qu'explique sur son site la société Hyperion Power Generation (<http://www.hyperionpowergeneration.com/>). L'entreprise, basée à Sante Fé (Nouveau-Mexique, Etats-Unis), a effectivement mis à son catalogue un système complet et compact, le HPM (Hyperion Power Module), de forme à peu près cylindrique, d'un diamètre d'un peu plus de 1,50 mètre. D'après les dessins montrés, très sommaires, la hauteur serait d'environ trois mètres. Sa puissance serait de 25 MW, ce qui, d'après Hyperion, corres-

pond à la consommation d'environ 20 000 foyers aux Etats-Unis (effectivement estimée à 11 000 kWh/an). Un module HPM pourrait donc alimenter une petite ville. Dans tous les autres pays du monde, cette puissance conviendrait à un nombre de personnes nettement plus important. Au tarif annoncé de 25 millions de dollars (environ vingt millions d'euros), le prix de revient par foyer semble compétitif. Un HPM pourrait aussi être envisagé pour un site industriel, une installation militaire ou pour alimenter des installations dans des lieux isolés. D'ailleurs, affirme l'entreprise, les carnets de commande sont pleins et Hyperion serait déjà sûre de vendre une centaine d'unités. Les premiers exemplaires seront produits en 2013 et les acheteurs se présentant aujourd'hui ne seront livrés qu'en 2014. Entre 2013 et 2023, Hyperion prévoit une production de 4 000 réacteurs.

Les Français veulent comprendre la crise

★ Près de 3 français sur 4 (73 %) estiment que les informations économiques des médias ne sont « *ni accessibles ni compréhensibles* » selon un sondage TVS-Sofres publié à la mi-novembre. Ils disent attendre plus d'informations sur des sujets qui les touchent personnellement comme le pouvoir d'achat (39 %), le système de protection sociale (34 %) ou le chômage (26 %). 91 % souhaitent que des sujets quotidiens et concrets soient abordés comme la retraite et la santé. On les comprend ! ♦

La première rencontre des paysans bios du pays basque s'est réalisée à Urrugne le 16 décembre 2008

Une soixantaine de paysans bios du Pays Basque Nord et Sud se sont réunis. Des représentants de chacune des 7 provinces du pays Basque et chaque association de développement de l'agriculture biologique ont répondu présent (*au Pays basque Nord : BLE ou Biharko Lurraren Elkartea – CIVAM bio Pays basque ; dans la communauté de Navarre : Biolur Nafarroa ; dans la communauté d'Euskadi, en Gipuzkoa : Biolur Gipuzkoa, en Biscaye : Ekolur et Lurreko ; en Alaba : Bionekazaritza*).

Devant le nouveau règlement européen de l'agriculture biologique, BLE et Ekonekazaritza (la fédération d'Euskadi) se sont réunis pour entamer un travail important et créer une mission : étude d'opportunité pour développer et différencier les produits biologiques locaux du Pays Basque Nord et Sud.

En effet **dès le 1^{er} janvier 2009** un nouveau règlement européen de l'agriculture biologique **CE n° 834/2007** va entrer en vigueur. Les changements induits dans cette nouvelle réglementation vont pénaliser le mode de production biologique défendu depuis sa reconnaissance institutionnelle (1991), en ouvrant les portes à la bio-industrie et sans tenir compte des besoins et intérêts des paysans bios aujourd'hui. Dans ce contexte donnant naissance aux deux bios (*cf. : « une agriculture du XXI^e siècle, manifeste pour une agronomie biologique » de Mathieu Calame*), il semble nécessaire de se démarquer pour porter et développer les fondements de l'agriculture biologique.

La FNAB (fédération nationale de l'agriculture biologique) a engagé un travail pour mettre en place un identifiant bio commun. En complément, des deux côtés de la frontière du Pays Basque, Nord et Sud, les deux associations de développement de l'agriculture biologique, BLE ou **Biharko Lurraren Elkartea** (CIVAM Bio Pays Basque) et **Ekonekazaritza** (fédération dans la commu-

nauté d'Euskadi), ont initié une démarche commune pour développer un mode de production biologique cohérent et une étude d'opportunité pour la mise en place d'un identifiant commun des produits issus des fermes bios du Pays Basque Nord et Sud, d'Euskal Herria.

Lors de cette première rencontre des paysans bios du Pays Basque, les résultats de l'étude ont été présentés : tout d'abord les différentes institutions et formes d'organisations et réseaux relatifs à l'agriculture biologique au Pays Basque, des deux côtés de la frontière ; puis des exemples de marques collectives privées en agriculture biologique en Europe (AIAB en Italie, BioSuisse, Soil Association en Angleterre...), aujourd'hui non concernées par le changement de réglementation ; ensuite les résultats de l'enquête réalisée auprès des consommateurs et groupes de consommateurs au Pays Basque, montrant leur volonté de participer ; et enfin une présentation des résultats de la consultation adressée à tous les paysans bios d'Euskal Herria, favorable à l'idée d'un identifiant de l'agronomie biologique propre au territoire Euskal Herria.

Plus qu'une marque commerciale, les paysans bios du Pays Basque Nord et Sud souhaitent **un identifiant de l'agriculture biologique du Pays Basque**, pour pouvoir développer les fondamentaux d'une agronomie biologique et en identifier ses pratiques. Bien que les différences d'institutions, d'organisation et de réseaux ouvrent un chantier important, **aujourd'hui la volonté de se rassembler pour s'organiser ensemble est partagée par tous les groupes de paysans bios d'Euskal herria.**

BLE, Biharko Lurraren Elkartea
Biduze karrika, 32
64 120 DONAPALEU
Tél: 05 59 65 66 99
email: ble-arrapitz@wanadoo.fr

Ne laissons pas faire !

L E procureur de Bayonne, sur une plainte du préfet des Pyrénées-Atlantiques, a cité l'association loi 1901 Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) à comparaître le **jeudi 29 janvier 2009** devant le Tribunal Correctionnel.

EHLG, association créée en janvier 2005, forte de 1200 membres donateurs dont une cinquantaine de maires, conseillers généraux et régionaux de toutes sensibilités politiques, emploie aujourd'hui 10 salariés. Elle entend promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement responsable. La plainte du préfet et la citation à comparaître arguent du fait que le nom et les missions d'EHLG « sont de nature à créer dans l'esprit du public une confusion avec l'exercice d'une fonction publique ou d'une activité réservée aux officiers publics ou ministériels, et en l'espèce une confusion avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques ».

Le nom « Euskal Herriko Laborantza Ganbara » peut se traduire en français par « Chambre d'agriculture du Pays Basque » et l'objet de l'association EHLG est de « **contribuer au développement d'une agriculture paysanne et durable ainsi qu'à la préservation du patrimoine rural et paysan, dans le cadre d'un développement local concerté sur le territoire Pays Basque** ».

L'association a été créée tant pour continuer à porter de manière pacifique et constructive la revendication d'une chambre d'agriculture répondant aux spécificités de l'agriculture (petites exploitations, filières de qualité, zone de montagne...) du Pays Basque, que pour impulser une agriculture paysanne, écologiquement responsable, alternative au modèle intensif et productiviste dominant. Il nous apparaît légitime qu'une association qui mène une action transparente, pacifique et démocratique ait le droit de revendiquer les outils qui lui paraissent nécessaires à la concrétisation de ses objectifs.

Au vu des articles visés par la citation à comparaître, le président de l'association (le paysan Michel Berhocoirigoin) risque un an de prison ferme et 15 000 euros d'amende, et l'association elle-même encourt carrément la fermeture pure et simple ! Nous refusons ce grave précédent qui verrait l'interdiction d'une association absolument non-violente, plurielle, démocratique et transparente, qui n'a commis aucun délit.

(Plus d'info sur <http://www.ehlgdoitvivre.org/>)

Je soussigné(e).....
Qualité, profession ou mandat

Demande l'arrêt des poursuites contre Euskal Herriko Laborantza Ganbara et souhaite alerter l'opinion publique sur la grave atteinte à la liberté d'association que constituerait son interdiction.

Renvoyer la pétition à :

« EHLG doit vivre 20, rue des Cordeliers 6100 Bayonne »,
ou à : ehl2009@free.fr

EHLG : notre indispensable soutien



S l'époque est globalement à l'opposition entre deux formes d'agriculture, paysanne ou productiviste, dans notre département, le clivage est manifeste, tant dans le paysage champêtre que dans le paysage syndical. Il existe en effet une forte disparité entre la spécificité de l'agriculture au Pays Basque (petites exploitations, fort attachement au terroir) et les orientations de la Chambre d'Agriculture Départementale comme, au hasard, l'incitation à la culture intensive de céréales pour la production d'éthanol dans le bassin de Lacq.

La Confédération Paysanne locale, soit ELB, revendique depuis sa formation une chambre d'agriculture spécifique au Pays Basque, légalement possible par décret du premier ministre. Avec le soutien de nombreux élus locaux... et aussi le résultat

d'un rapport officiel, mandaté par le ministère de l'agriculture, qui confirme l'inadaptation de la chambre départementale aux besoins locaux.

L'Etat ne propose en retour que la création d'une « sous-chambre », coquille vide n'ayant pas les moyens de sa mission. Il n'y a probablement rien de mieux à attendre de l'initiative gouvernementale et le syndicat paysan, majoritaire en Pays Basque, passe à la création de son propre outil, sous une forme associative. Il le baptise Euskal Herriko Laborantxa Ganbara, ce qui peut se traduire par chambre d'agriculture du Pays Basque.

Au travail !

L'association officiellement déclarée en préfecture, le lieu trouvé, le travail peut enfin commencer.

L'éthique en est respectable : « *écologiquement respectable et socialement équitable* ».

Leur pragmatisme, les moyens qu'ils se donnent, les soutiens qu'ils reçoivent, leur permettent d'aborder et de construire le développement rural sous de multiples facettes : techniques, juridiques, humaines... C'est un travail de recherche et d'étude, de terrain et d'expérimentation, d'accompagnements individuels... Cette dynamique les amène à traiter, entre autres, la protection des ressources et de la biodiversité, la production de qualité et sa commercialisation, les transmissions d'exploitation, etc. Elle les amène à faire appel à des compétences extérieures, à rencontrer les autres acteurs du territoire et le grand public (Forum Szsocial, Lurrama).

L'Empire contre-attaque

Il y eut quelques semonces : perquisition au petit jour, tentative avortée de non-déductibilité fiscale des dons et, finalement, la plainte déposée par les représentants de l'Etat contre le président de l'association. Et d'ailleurs, s'il y avait réellement danger (de confusion avec la chambre officielle), pourquoi avoir tant attendu pour le faire ?

Si on surnomme l'argent le « nerf de la guerre », on peut redouter ad minima de ces fortes sanctions financières qui peuvent laisser une association exsangue... Ce serait bien dans la stratégie légale actuelle

qui coupe les subventions, bloque les comptes, condamne à de lourdes amendes et requinque les financiers avec les revenus de la petite épargne !

Plus lourd encore, l'association risque aussi d'être interdite, son président embastillé.

Notre indispensable soutien

Comme les scientifiques lanceurs d'alerte, une certaine paysannerie se trouve en première ligne. Elle est directement confrontée à l'impact environnemental et aux problèmes de santé qui découlent de pratiques professionnelles toxiques. Pratiques qu'elle refuse et dénonce.

Comme pour ces scientifiques, le soutien de la société civile est légitime et nécessaire. EHLG doit pouvoir continuer à exister et à travailler pour le bien commun. C'est donc le moment de se serrer les coudes et de faire front. Notre soutien peut et doit s'exprimer de multiples façons : relayer l'info, signer les pétitions, faire un don et aussi être présent à Ainhice-Mongelos le 17 janvier pour le 4^{ème} anniversaire de l'association ainsi que le 29 janvier à 13h30 pour le procès au tribunal de Bayonne.

France Bonillo

Action Consommation

NB : pour plus d'infos sur le travail d'EHLG, son fonctionnement : www.ehlgdoitvivre.org

Les Planteurs Volontaires bloquent le chantier de l'A65

SUIVANT les consignes du Conseil Régional d'Aquitaine, les Planteurs Volontaires occupent le site des 9 fontaines à Bostens, dans les Landes, situé sur le tracé de l'autoroute A65. Ce lieu classé Natura 2000, sur lequel vivent plusieurs espèces protégées, est bénévolement entretenu depuis plusieurs années par les bostensois, qui y font concilier, sans grande déclaration sur le « *développement durable* », respect de la nature et présence des hommes.

Les Planteurs Volontaires demandent à Alain Rousset, Président de la région, de venir symboliquement y couper le premier arbre, en signe de son



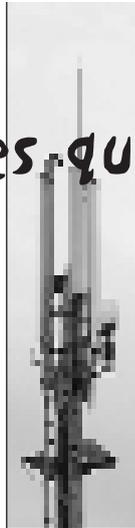
engagement résolu à voir se réaliser le projet d'autoroute A65. Il a en effet acté la destruction de ce site en étant depuis plusieurs années, et contre toute logique écologique et économique, le principal promoteur de ce

dinosaure autoroutier.

Dans l'attente de sa venue, les Planteurs Volontaires appellent tous les citoyens attachés à la protection de leurs milieux naturels et opposés à ce projet absurde à les rejoindre sur le site des 9 fontaines.

Contact presse : Stéphane Paillaugue
Tél : 06 07 98 47 53
www.asso-arlp.org





LE 21 novembre 2008 une conférence était organisée par l'Union des collectifs contre la prolifération anarchique des antennes relais de téléphonie mobile, Anglet, Bayonne, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube. Cette conférence était animée par le physicien Daniel Oberhausen, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux concernant les champs électromagnétiques (CEM).

Témoignages

Nous avons tout d'abord visionné un documentaire avec de nombreux témoignages. Insomnies, irritabilité, fatigabilité, épuisement, accélération du cœur, anorexie, dépression, allergies cutanées, douleurs, maux de tête, sensation de décharges électriques, fourmillements et cancers. Toutes ses personnes affirmaient ne pas pouvoir rester en présence d'une source de champs magnétiques sans ressentir une gêne immense.

Pourquoi tant de gens en souffrent ?

Les symptômes de l'électrosensibilité sont multiples. Ces troubles peuvent être déclenchés par une exposition prolongée à une antenne-relais, un portable, une borne Wif-fi, un micro onde défectueux etc... Face aux lobbies, difficile pourtant d'incriminer ces ondes nouvelles, à la fréquence extrêmement basse (2100 mégahertz pour les mobiles de 3^{ème} génération UTMS) (Universal Mobile Telecommunications System) et qui étaient selon Eric Gérard, radioastronome de l'Observatoire de Paris « *quasiment inexistantes à la surface de la terre avant leurs émissions résultant de l'action humaine* ». D'ailleurs, les êtres vivants ne disposent d'aucun organe de perception pour les déceler et ne

peuvent que subir leurs effets.

J'ai mal à mon portable

La journaliste Annie Lobé a été poursuivie par la justice pour avoir titré un article « *les gens meurent sous les antennes* ». Elle a osé rapporter qu'en 1996, 1998 et 2002 trois enfants atteints de la même forme rarissime de cancer du cerveau « *le gliome du tronc cérébral* » sont décédés à Saint-Cyr-l'École, dans les Yvelines. Les deux premiers fréquentaient une école surplombée par des antennes relais de téléphonie mobile, la troisième vivait dans le faisceau d'une autre antenne. Deux autres enfants en 2004 et en 2007 ont été tués par la même maladie, à Ruitz dans le pas de Calais, leur école était également surplombée par des antennes relais. Ces décès ne peuvent mathématiquement pas avoir été causés par le hasard (calculs effectués par le CépiDc de l'INSERM (service chargé des statistiques sur les causes médicales de décès).

Le mécanisme

M. Daniel Oberhausen (physicien), nous a expliqué que ces ondes ne sont pas continues, mais pulsées (émises par saccades). Ceci provoque un désordre dans l'organisme qui fonctionne, lui avec des ondes continues. Elles agissent notamment sur la glande pinéale et son hormone, la mélatonine qui joue sur le sommeil, les organes de reproduction et aide l'organisme à lutter contre les cancers. Les champs électromagnétiques perturbent également les flux de calcium, modifient la multiplication cellulaire et provoquent des ruptures dans les brins d'ADN de cellules humaines et animales. Enfin ils provoquent une perte d'étanchéité de la barrière sang-cerveau,

dont le rôle est d'empêcher les produits toxiques de pénétrer dans les tissus du cerveau.

Les études des scientifiques

Il a fallu attendre la fin les années 60 pour que les scientifiques, notamment militaires, s'intéressent sérieusement à l'impact des rayonnements électromagnétiques sur les organismes vivants. Tout commence à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, où le personnel est victime de malaises inexplicables et présente un taux de cancers et de leucémies jamais vu. Après la mort de deux ambassadeurs, les services de contre-espionnage découvrent que les Soviétiques ont truffé les murs de micros et d'émetteurs espions, et qu'ils braquent en permanence des faisceaux radars sur le bâtiment. Pour la première fois, des troubles physiologiques sont attribués aux rayonnements hertziens. Des programmes de recherche lancés sur des animaux mettent bientôt en évidence les effets thermiques des ondes électromagnétiques, notamment dans la gamme des hyperfréquences. Ces fréquences très élevées, comme celles utilisées par les radars, les fours micro-ondes et les portables (a fortiori les relais), agitent les molécules d'eau lorsqu'elles traversent l'organisme, en provoquant un échauffement, voire une brûlure si on se trouve très près de l'antenne. Depuis les années 1980, d'autres études ont montré l'existence d'effets plus inquiétants encore, qualifiés de « biologiques ». Ils sont soupçonnés de perturber le fonctionnement des cellules, de fragiliser l'ADN et de dérégler le système immunitaire. Ils peuvent être induits par des rayonnements de faible intensité, mais aussi par les pulsations caractéristiques de signaux radio émis par les

mobiles, qui, pour transmettre leur position, envoient des suites d'impulsions à très basse fréquence. Un chercheur Belge de l'Université catholique de Louvain a publié une étude montrant que les rats de laboratoire exposés aux ondes des portables et des réseaux Wi-Fi ont un taux de mortalité multiplié par deux. En février une équipe de l'université de Clermont Ferrand avait pour sa part mis en évidence des réactions préoccupantes chez les plants de tomates exposés aux mêmes rayonnements. Après seulement dix minutes, ils avaient secrété des molécules de stress. D'autres équipes ont découvert, que les cigognes et les rats nichant à proximité d'une antenne-relais subissaient une perte de fertilité. Selon une étude indienne conduite par trois départements de l'université de Panjab, la chaleur générée par le rayonnement électromagnétique des antennes de téléphonie mobile tueait certains microorganismes du sol. Cela nuirait ensuite aux organismes qui s'en alimentent, perturbant de ce fait le cycle écologique.

Les abeilles et les moineaux

Le Dr. Ulrich Warnke qui effectue des recherches sur les effets des champs électromagnétiques sur l'homme et la faune depuis plus de 30 ans a déclaré lors d'une conférence organisée par la *Radiation Research Trust at the Royal Society* de Londres : « *le maillage dense sans précédent par les champs électromagnétiques artificiels* » produit une écrasante désinformation des systèmes naturels des espèces qui perdent leurs repères ». Les abeilles sont en mesure de changer la polarité de leurs antennes à volonté. On estime que c'est ce qui leur permet de naviguer en utili-

sant les champs électromagnétiques naturels de la terre. Le Dr. Ulrich Warnke estime que l'électrosmog pourrait être responsable de la disparition des abeilles en Europe et aux États-Unis dans ce qui est connu sous le nom de syndrome d'effondrement des colonies. Il entraînerait également la baisse du nombre des moineaux domestiques, dont la quantité a diminué de moitié en Grande-Bretagne au cours des 30 dernières années et qu'il pourrait aussi interférer avec la migration des oiseaux.

Le Dr. Ulrich Warnke professeur à l'Université de la Sarre en Allemagne, constate que le monde naturel est maintenant soumis à des champs électromagnétiques artificiels importants qui ont une « *part déterminante dans l'évolution des espèces* ».

Le rapport BioInitiative

Enfin, publié en 2007, le groupe de travail international de scientifiques, chercheurs et professionnels de politique de santé publique (le *BioInitiative Working Group*), dresse un bilan effarant des effets CEM : déclenchement de leucémies infantiles, cancers du sein, du cerveau et de l'oreille, risque d'Alzheimer, effets génotoxiques etc.

Et alors !

Reconnue comme maladie par l'Allemagne, la Suède, la Grande Bretagne et certains États Américains, l'électrosensibilité ne l'est pas en France.

L'inquiétude est à la mesure de la place prise par ces technologies dans notre société hyper communicante. La France compte 53 millions de téléphones mobiles, mais aussi 4 7000 antennes relais plantées partout sur les immeubles, les pylônes ou les clochers. Ces émetteurs sont chargés d'assurer les liaisons avec le réseau téléphonique.

En Zone urbaine, on en trouve en moyenne un tous les 300 m. Ajoutons les bornes Wi-Fi (31 000 autorisées, en 2007, dans les lieux publics), les émetteurs de radio FM et de télévision, la CB, les téléphones sans fil d'intérieur, le Bluetooth, les lampes basse consommation et les lignes à haute tension. En 2001 l'organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé la plus grande étude jamais réalisée dans 13 pays européens, baptisée « *Interphone* ». L'objectif était d'interroger, au sujet de leur usage du portable, des personnes atteintes de tumeurs de la tête. Cette enquête a été bouclée en 2006, mais ses résultats définitifs, sujets à débat entre scientifiques des différents pays, n'ont toujours pas été publiés. Martine Hours, médecin épidémiologiste responsable du volet français de l'étude, s'en indigna et lance un appel pour que ces informations soient diffusées.

Les enjeux économiques sont tels, que la guerre des scientifiques ne fait que commencer (Les indépendants qui souvent se voient retirer leur crédits contre ceux travaillant pour les multinationales ou plus frileux ceux de l'Académie de médecine). Le plus grave est encore une fois, (idem pour l'amiante, les pesticides, le nucléaire et les OGM), que l'on n'applique pas le principe de précaution. Comment évaluer l'impact d'un phénomène dont on ne connaît pas les effets à long terme ? On crée un besoin, on fait croire aux gens que l'on ne peut pas vivre autrement et la machine à sous est lancée. Mais les dindons sont toujours les mêmes.

Les assureurs et le risque électromagnétique

Les assureurs assurent un risque et n'assurent pas une certitude ou un risque incalculable, en conséquence, les Français, les proprié-

res, les copropriétaires, les Syndics, etc peuvent se rendre compte depuis le renouvellement ou le paiement de leurs primes d'Assurances de police Responsabilité Civile (RC) que dans la majorité de leurs contrats est apparue une nouvelle clause d'exclusion (après celle des OGM) relative aux risques électromagnétiques : donc les assureurs ne couvrent plus les risques de toutes natures, sanitaires inclus, liés à l'émission de champs électromagnétiques. Personne ne pourra dire qu'il ne savait pas.

La résistance sur le plan local

Dans le village d'Arthez-de-Béarn, les villageois refusent les antennes relais. Les riverains ressentent tous les mêmes symptômes et tombent malades. Après 3 ans de démarches administratives vaines, de courriers et pétitions, excédé par un nouveau projet d'installation d'antennes GSM pour SFR, fin novembre, M. Jean Marc Aubry, 60 ans, s'est enchaîné à un pylône de France Télécom afin de stopper cette frénésie d'irresponsabilité, il demandait que l'on enlève les antennes présentes et surtout que l'on n'en rajoute pas. Afin de le calmer et qu'il descende de son pylône (cela commençait à faire trop de bruit !), Monsieur le député Maire de Mourenx, David Habib avait promis une table ronde avec l'administration et les opérateurs début décembre, en Préfecture. Voulant savoir ce qu'il s'était passé chez nos voisins et amis, le CADE (collectif de défense de l'environnement Pays Basque et Sud des Landes) a pris contact avec M. Aubry, qui nous a informé, très déçu (mais pas surpris), que la date de cette table ronde avait été repoussée à début janvier. Nous formulons tous

l'espoir que la parole donnée ne soit pas reprise. Le combat ne fait que commencer.

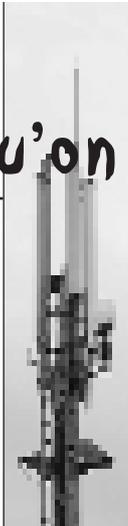
A Ustaritz, le 20 novembre, le conseil municipal a donné l'autorisation pour l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur le site de Landagoyen. Cette antenne jouxterait un collège, un centre de formation et une piscine. L'association U.D.E. ne comprend pas que les riverains soient mis sous le fait accompli et compte bien informer les populations des risques encourus.

L'Union des collectifs contre la prolifération anarchique des antennes relais de téléphonie mobile, Anglet, Bayonne, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube, a appelé à manifester le 29 novembre à Bayonne. Nous étions une centaine à refuser les nouvelles implantations, connaissant les symptômes et les risques sur la santé générés par une exposition au CEM. Le collectif vous invite à les contacter⁽¹⁾, ils pourront vous indiquer comment faire mesurer votre exposition aux champs électromagnétiques ainsi que les coordonnées des différentes associations de défense des riverains d'antennes relais. CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electro Magnétiques), PRI-ARTEM, ROBIN DES TOITS.

Mes sources : Article de Zoé Busca (*J'ai mal à mon portable*) – *L'Express* 07/08 – *Le Monde* – ainsi que l'excellent site www.next-up.org.

Gisèle MOUGNOS

(1) E-mail : union.des.collectifs@gmail.com



CO2 : Industrie et concertation

Effets du CO2

La planète est malade de la suractivité humaine et des colossales émissions de CO2 qu'elle génère (32 Mt pour l'Aquitaine, 10 t par habitant). Une partie est absorbée par les plantes, une autre partie par les océans, la plus grande partie stockée dans l'atmosphère que nous respirons, et sa durée est de 100 ans. Sa présence dans l'air augmente en permanence avec pour conséquence le réchauffement climatique et ses effets visibles, fonte de la banquise et des glaciers par exemple, avec les conséquences sur nos rivières, nos nappes phréatiques, l'Atlantique où l'on commence à pêcher des poissons tropicaux dans le Golfe de Gascogne. Par sa présence excessive, il a des effets nuisibles pour chacun des milieux qui l'absorbent – milieux qui réagissent les uns sur les autres – et particulièrement sur les humains dont le système respiratoire et circulatoire est très sensible au CO2 : une augmentation minime de la concentration en CO2 de l'air inspiré accélère quasi-immédiatement le débit respiratoire qui est normalement de 7 litres/minute (sous 0,03 % de CO2 dans l'air inspiré), et qui passe à 26 litres/minute (pour 5 % de CO2 dans l'air inspiré), facteur d'asthme notamment.

La prise de conscience des dix dernières années a conduit à la mise en œuvre de Plans Climat national, aquitain, CABAB, visant à une réduction de 10 % en 2012, soit 3,2 Mt pour l'Aquitaine.

La qualité de l'air est donc en cause ainsi que potentiellement les risques identifiés pour la santé.

Quelques chiffres d'émissions de CO2 par an

ADA aciérie : 65 000 t. Laminoir 2^{ème} projet : 120 000 t (estimation).

Aquitaine : 32 Mt. Laminoir des Landes : 30 000t. A63 Ondres Biriadou : 1 Mt (avec 3,3 Millions de camions /an et 14 Millions de voitures /an). Carburant Raffinerie Midi :

1,7 Mt. Mise à 2x3 voies autoroute A63 : 1 Mt. Ondres Biriadou : 0,2 Mt.

A quoi s'ajoute le couloir aérien Nord Europe-Sud qui compte 200 avions/jour. L'aéroport du BAB comptant en vols commerciaux : 13 000 mouvements/an.

(Abréviations : t = tonne. M = Million).

L'estuaire de l'Adour a été considéré depuis la fin du XIX^e siècle comme un périmètre d'expression des décideurs économiques seuls, sans le moindre égard pour les riverains, en matière de pollutions de l'air, du sol et de l'esthétique. L'expérience montre que les communes d'Anglet et de Boucau placées sous les vents dominants sont les premières touchées par les émissions diverses.

Et cependant une fois encore le CG des Landes basé à Mont de Marsan, la commune de Tarnos, et la CCI de Bayonne, dont aucun des dirigeants ne réside dans les zones concernées, jugent possible de décider unilatéralement une nouvelle industrie sidérurgique alors que le problème des émissions permanentes et de composition non identifiées de ADA, Interfert-Roullier, Maisica se poursuivent tranquillement et on peut s'interroger sur la corrélation entre les émissions de CO2 du Laminoir et les objectifs des Plans Climat engagés.

Questions

1- D'où proviennent, notamment, les poussières métalliques sur le bord des fenêtres et qu'on collecte au moyen d'un aimant ? Quelles mesures sont prises pour les faire cesser ? La qualité de l'air étant en cause, des études épidémiologiques sont-elles engagées ? Les maladies respiratoires potentielles sont-elles prises en charge aujourd'hui par la collectivité ? (voir Code de l'Environnement.)

2- Laminoir en projet - Paramètres : 250 000 t d'acier à transformer (1^{ère} tranche sans doute) et autant à exporter une fois transformé soit 500 000 tonnes.

Emprise foncière 7 ha - 100 emplo-

yés, soit 14 emplois/hectare, Estimation 100 t CO2/jour soit 1 tonne de CO2/salarié/jour. Parmi les paramètres suivants, quels sont ceux qui ont conduit au choix du projet laminoir et dans quel ordre de priorité pour :

✓ L'Economie locale : Fret pour le port de Bayonne compensant la cessation d'activité de Raffinerie du Midi ;

✓ Faible densité d'emploi : 1 emploi pour 700 m². Création de 100 emplois ;

✓ Taxe professionnelle, démolition et mise en sécurité du site Socadour par l'industriel, Location terrain par le Conseil Général des Landes, Appel à l'économie Locale pour la mise en œuvre du site industriel ;

✓ Apport de 100 familles à l'économie locale ;

✓ L'industriel : opportunité économique d'une activité de laminage pour construction navale, intérêt de la géographie maritime du site et de son environnement ferroviaire et routier, disponibilité d'eau industrielle et d'énergie gaz et électricité.

✓ La population : cadre de vie, Qualité de l'air, risques potentiels notamment liés au site Seveso LBC.

✓ Plan Climat réduction CO2. Comment a-t-on accepté 30 000 t de CO2 (estimation), soit 300 t/jour, soit 1 tonne/salarié/jour, compte tenu du bilan approximatif indiqué dans le premier paragraphe.

Quels sont les intérêts : du CG, de la commune de Tarnos, du port, des riverains ?

Cohérence avec le Plan Climat ? Le CO2/habitant serait de 6t/an/habitant en France et de 10t/hab en Aquitaine ? Pourquoi accentuer l'écart ?

3- Comment a-t-on pu juger possible de ne pas réunir le CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) pour les deux thèmes majeurs de 2008 –Laminoir et Périmètres de dangers et d'expropriation délaissement de LBC (usine classée Seveso de l'estuaire) ?

Pourquoi le CLIC –organisme de CONCERTATION– n'a-t-il pas été réuni avant l'échéance légale de juillet 2008 pour la définition du périmètre PPRT (Plan de Prévention des Risques technologiques) ?

Pourquoi le périmètre initial de 913 m a-t-il été réduit sans explication ? Le site laminoir est-il dans le cercle de danger Boil Over* ?

Quels enseignements a-t-on tiré de la non concertation qui a permis d'implanter Raffinerie du Midi dans une zone déjà urbanisée ?

4- Comment sont gérées les eaux de ruissellement et de refroidissement des scories site ADA et site Durruty ? Les eaux de refroidissement ADA sont-elles puisées dans la nappe phréatique ? ♦

(*) **Boil over** : Lors d'un feu du bac et de la cuvette de récupération associée, projection vers le haut par effet de piston d'une boule de feu constituée de 10 % à 20 % du contenu du réservoir. Le cercle de retombée au sol du liquide en feu détermine le rayon réglementaire.



Climat : il nous reste une chance

Traduction d'un article du grand éditorialiste britannique Georges Monbiot publié dans le Guardian du 25 novembre 2008

Georges Bush se comporte comme un débiteur furieux dont la maison va être saisie. Il brise la porcelaine, arrache les portes de leurs gonds, il est déterminé à ne rien laisser d'intact jusqu'au moment où le futur propriétaire l'expulsera. Avec les derniers règlements qu'il a fait adopter, livrant les espaces sauvages des Etats-Unis aux entreprises forestières et minières, jetant à la poubelle les lois de protection de la nature, il va faire plus de mal durant les 60 derniers jours de sa présidence que dans les 3000 qui ont précédé.

Ses partisans – parmi eux les pires pollucrates des Etats-Unis – demandent ses faveurs. Mais cette dernière crise de vandalisme représente aussi ce à quoi la présidence Bush se résume. Détruire n'est pas un produit accidentel de cette idéologie. Détruire est l'essence même de cette idéologie. Le néo-conservatisme, c'est le pouvoir qui s'exprime en montrant que n'importe quelle partie du monde peut être réduite en un tas de décombres.

S'il est maintenant trop tard pour prévenir un emballement climatique, l'équipe Bush est en grande partie responsable. En détruisant volontairement le Climat Tempéré – cet interlude de températures douces qui a permis à l'humanité de s'épanouir – ils font passer les massacres massifs qu'ils ont organisés en Irak, au second rang comme crime contre l'Humanité. Bush a lancé sa guerre contre la science avec la même détermination stupide qu'il a déclaré la guerre au terrorisme.

Est-ce trop tard ?

Répondre par oui à cette prédiction, c'est la réaliser. Affirmer qu'il n'y a rien à faire, c'est être sûr que rien ne sera fait. Mais même un optimiste déterminé comme moi trouve toujours plus difficile de garder espoir. Le nouveau condensé des données scientifiques publiées depuis le rapport du



(Dessin paru dans Le Monde - avril 2007)

Panel Intergouvernemental de l'an dernier laisse entrevoir que les processus climatiques critiques pourraient avoir commencé et ce presque un siècle avant les dates prévues.

Il y a à peine un an, le Panel Intergouvernemental annonçait que « l'on prévoyait que la dernière mer de glace arctique de fin d'été pourrait disparaître presque complètement d'ici la fin du XXI^{ème} siècle, d'après certains modèles ». Les courbes de la fonte actuelle sont en chute libre sur les diagrammes, comme celle d'une météorite tombant vers le sol.

Oubliez ces diables d'ours polaires, c'est de nous qu'il s'agit. Alors que la glace disparaît, la région s'assombrit et absorbe donc plus de chaleur. Un récent article publié dans Geophysical Research Letters montre que le réchauffement supplémentaire dû à la disparition des glaces pénètre de 1500 km à l'intérieur des terres, recouvrant presque entièrement la région du permafrost permanent. Les sols gelés arctiques contiennent deux fois plus de carbone que toute l'atmosphère. Tant que les sols restent gelés, il reste captif. Mais la fonte a commencé. Les dégagements de méthane s'échappent avec une telle force dans certains endroits qu'ils maintiennent l'eau de lacs arcti-

ques libres durant tout l'hiver.

Les effets de la fonte du permafrost ne sont incorporés dans aucun modèle climatique global. Un emballement climatique dans la seule région arctique pourrait faire basculer la planète entière dans une nouvelle ère climatique. Le Climat Tempéré pourrait s'effondrer plus vite et à plus court terme que les scénarios les plus sombres ne l'ont prévu.

Le discours de Barack Obama, lors du sommet climatique des Etats-Unis a montré une évolution étonnante. Il montre que dans ce domaine, au moins, on peut espérer de profonds changements aux Etats-Unis. Mais alors qu'il présentait un plan applicable pour s'attaquer aux problèmes évoqués lors du sommet de la Terre en 1992, les mesures qu'il propose sont désespérément dépassées. Nos connaissances scientifiques ont avancé. Les phénomènes que le Sommet de la Terre de 92 était censé prévenir, sont en train de se produire. Grâce aux tactiques de destruction de Bush senior, Clinton (et Gore) et Bush junior, des programmes réguliers et raisonnables comme les propose Obama sont aujourd'hui sans effet. Comme le rapport du Panel Intergouvernemental le montre, les

années de sabotage et d'immobilisme ne nous ont laissé qu'une seule chance : un programme radical de substitution totale de l'énergie.

Un article du Tyndal Center pour la Recherche sur les Changements Climatiques montre que si nous voulons nous donner une chance à peu près bonne d'éviter plus de 2° de réchauffement, les émissions globales dues à l'énergie doivent atteindre leur pic en 2015 et baisser ensuite de 6 à 8 % de 2020 à 2040, pour atteindre une décarbonisation totale de l'économie peu après en 2050. Sachant que même ce programme ne pourrait marcher que si certaines hypothèses optimistes concernant les réponses de la biosphère se révélaient justes. Pour obtenir une chance élevée d'éviter un réchauffement de 2°, il faut une réduction des émissions mondiales de 8% par an.

Est-ce possible ?

Est-ce acceptable ?

L'article du Tyndal Center souligne que des réductions annuelles dépassant les 1 % « correspondent à des périodes de récession ou de bouleversements ». Lorsque l'Union Soviétique s'est effondré, elles diminuèrent de 5 % par an. Mais on ne peut répondre à ces questions qu'en tenant compte des alternatives. Les deux courbes proposées à la fois par Barack Obama et Gordon Brown – une diminution de 80 % en 2050 – signifient une diminution de 2 % par an. Un tel programme, d'après ce que les données du Tyndal Center suggèrent, nous condamne à un réchauffement de 4 ou 5°, ce qui signifie l'effondrement de la civilisation humaine dans la plupart des régions du globe. Est-ce que cela est acceptable ?

Les coûts d'un plan d'économie et de remplacement total de l'énergie serait astronomique, et son rythme improbable. Pourtant, les gouvernements des nations riches ont déjà mis en place un plan similaire, dans un autre but. Une enquête du réseau de Télé NBC estime que le gouvernement fédéral des Etats-Unis a déjà dépensé

Suite page 12

Suite de la page 11

4 200 milliards de dollars pour répondre à la crise financière (plus que les dépenses totales pour la Seconde Guerre Mondiale en tenant compte de l'inflation). Est-ce que nous voulons rester dans l'histoire comme la génération qui sauva les banques mais laissa la biosphère s'effondrer ?

Cette démarche est contestée par Sharon Astryk. Dans un nouvel essai intéressant, elle souligne que remplacer les infrastructures énergétiques mondiales, implique « une charge énorme en carburants fossiles », nécessaires pour fabriquer les turbines à vent, les voitures électriques, les nouveaux réseaux de connexions, l'isolation et tout le reste. Cela pourrait nous faire passer le point de non retour. A la place, propose-t-elle, nous devrions demander aux gens « de faire des sacrifices à court terme, radicaux », en réduisant en 5 ans, notre consommation de 50 %, avec peu de recours à la technique. Il y a deux problèmes : le premier c'est que des tentatives précédentes montrent qu'on ne peut pas compter sur une abstinence volontaire. La deuxième est qu'une baisse de 10 % de la consommation d'énergie alors que l'infrastructure reste presque inchangée dans son ensemble signifie une baisse de 10 % de la consommation : une dépression plus importante que tout ce que le monde moderne n'ait jamais connu. Aucun système politique – même une monarchie absolue – ne pourrait survivre à un effondrement de cette ampleur.

Elle a raison sur les risques liés à un « new deal » technologique vert mais ce sont des risques que nous devons prendre. La proposition d'Astryk prend trop ses désirs pour des réalités. Même les solutions techniques qui ont ma faveur se situent dans les marges lointaines de ce qui est faisable.

Est-ce qu'on peut le faire ? Je n'en ai pas la moindre idée. Si l'on regarde les dernières données, je dois reconnaître qu'on a peut-être attendu trop longtemps. Mais il y a une question à laquelle je peux répondre plus facilement. Est-ce qu'on peut se permettre de ne pas essayer. No we can't. (Allusion au slogan de la campagne d'Obama : Yes we can). ♦

Granulats...

L'envers du décor

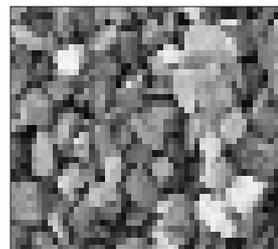
La question des granulats apparaît bien peu lorsqu'on évoque la construction d'une grande infrastructure. Pourtant lorsqu'on s'y penche les chiffres deviennent vite vertigineux. De Lahontan à Bugangue et un peu partout en Aquitaine, les prélèvements infligés à la nature s'annoncent terrifiants. Dans un dossier du 7 novembre, sous le titre « Les précieux cailloux qu'il faudra bien trouver », le journal Sud Ouest publie un dossier édifiant.

Morceaux choisis

« Déficit. Le département de la Gironde connaît un vrai déficit. C'est-à-dire qu'il ne produit pas, chez lui, les matériaux qui lui sont nécessaires pour mener à bien tous ses projets. Et ce n'est pas son développement démographique qui risque de diminuer la cadence. La Gironde produit 6 millions de tonnes de granulats chaque année. Et elle en consomme 9 millions de tonnes. Elle doit donc importer, surtout de Charente et de Dordogne mais aussi des Deux-Sèvres et des Pyrénées-Atlantiques, les graviers, calcaires et autres roches éruptives de qualité qui lui font défaut. La courbe de ces importations, qui se font majoritairement par camion, risque même de s'accroître. »

« La seule ligne à grande vitesse Tours- Bordeaux consommera plus de 15 millions de tonnes de granulats ; l'A 65 Langon-Pau, 2 millions. »

« C'est finalement l'importation maritime qui s'appête à



répondre le plus vite à ce déficit. Les premiers bateaux de Norvège et d'Ecosse sont annoncés. »

Enfin, traitement de faveur pour la LGV Tours-Bordeaux, sans manquer de répéter que le dossier LGV au Pays basque prévoit la destruction de 9 hectares au km.

« Le TGV gros consommateur Réseau ferré de France est le

maître d'ouvrage de la construction de la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux. Ce chantier sera concédé d'ici à fin 2009 à l'une des trois majors françaises du BTP (Vinci, Bouygues, Eiffage), aujourd'hui en compétition. Les besoins en matériaux pour les 320 kilomètres de ligne sont importants. D'abord quelque 45 millions de mètres cubes de terre seront déblayés et remblayés sur place, puis viendra la sous-couche, ou "couche de forme", de la plate-forme elle-même.

Et elle est grosse consommatrice de matériaux plus nobles. Pour l'ensemble du tracé, on estime les besoins à 15 millions de tonnes. La sous-couche fait en moyenne 75 centimètres sur une largeur de 15 mètres. La plupart des carrières d'Aquitaine et de Poitou-Charentes sont aux aguets. « Nous recommandons dans notre cahier des charges de minimiser le recours à des matériaux extérieurs pour des raisons de développement durable », précise Bruno de Monvallier, le patron à Bordeaux de RFF. À cette sous-couche s'ajoute enfin le ballast (ce qui est visible sous les rails), le must en matière de matériaux. » ♦





LAMINAK OU LAMINOIRS ?... suite

LE FUTUR laminoir de la Société Italienne Beltrame se précise, l'enquête publique a démarré le 22 décembre 2008 et se poursuivra jusqu'au 23 janvier 2009. Cette enquête publique est organisée à Tarnos, ville où l'industriel s'installe. Le dossier technique et environnemental sera consultable par toutes les personnes intéressées par ce projet qui pourront interroger le commissaire enquêteur et inscrire leurs réflexions, questions et commentaires sur le registre prévu à cet effet. Les associations de défense de l'environnement qui ont largement communiqué sur ce projet souhaitent que toutes les personnes intéressées, des deux rives de l'Adour, participent massivement à cette enquête.

En ce qui concerne la position des associations, deux points principaux ont retenu leur attention. Ils concernent, tout d'abord, l'utilisation de l'eau dite « industrielle » en lieu et place d'un éventuel forage –la nappe aquifère étant déjà trop mise à contribution pour les besoins d'ADA–. Le SYDEC, société qui distribue cette eau industrielle, nous a assuré de la parfaite compatibilité de son eau avec les besoins de l'industriel. Donc, sauf à mettre en cause l'expertise du SYDEC, tout semble parfaitement se passer...

Le second point concerne le bilan carbone de BELTRAME, c'est à dire ses rejets de CO₂ dans l'atmosphère ; un point clé qui devrait conditionner également son installation en cette période où le réchauffement climatique est largement pris en compte par tout le monde et notamment par notre président et son gouvernement, Grenelle oblige !

L'estuaire de l'Adour, et plus précisément le port de Bayonne, présente déjà un bilan extrêmement lourd en matière de CO₂ à travers ADA, RENO INTERFERTIL et, plus largement, toute la zone industrielle ainsi que la circulation automobile, notamment l'autoroute toute proche. En matière de rejets de CO₂ les efforts doivent évidemment être partagés équitablement. Les citoyens ne pouvant éternellement être les seuls mis à contribution à travers leur automobile et le bilan thermique de leur habitation.

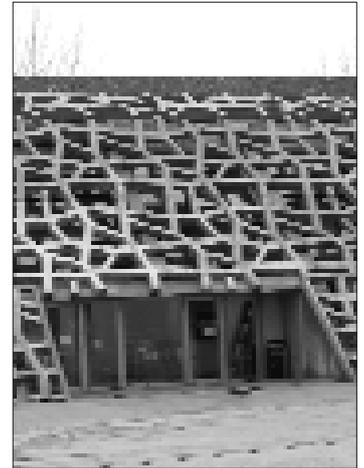
Ben

La belle histoire de Monsieur Picotin et de l'IUT de Bayonne

LES FAITS étaient relatés dans les pages locales du journal *Sud-Ouest* les 21 et 28 octobre 2008 : « Le mystère de l'IUT ! ». Il s'agissait, en l'occurrence, de malaises inexplicables ayant touché 230 étudiants, victimes de nausées, maux de tête, vomissements, dans quatre salles de cours récemment inaugurées. La cause étant pour le moins mystérieuse, un audit de la qualité de l'air fut décidé et le résultat de ces analyses, bien que présenté comme sans appel, ne nous paraît que très peu crédible, la cause officiellement retenue est en effet la mise en communication entre le système d'échappement d'un groupe électrogène de secours et le système de ventilation de l'IUT. Ce groupe électrogène est celui du parking Ste Claire sur le toit duquel est construit une partie de l'IUT.

Cela paraît tout de même énorme qu'une entreprise spécialisée ait pu réaliser une telle installation ! Envoyer directement du monoxyde de carbone dans le système de ventilation d'un lieu public, tout ceci sous le contrôle des services de l'état, c'est grandiose ! M. Darcos veut faire des coupes sombres dans les effectifs de l'éducation nationale, mais là, pour le coup, il y va tout de même un peu fort.

Mais la plaisanterie ne s'arrête pas là. Dans deux autres salles qui, elles, ne bénéficient pas du même système de ventilation, « nos spécialistes ! » ne pouvaient pas invoquer le groupe électrogène providentiel ; la cause fut trouvée sur le champ, il s'agissait cette fois d'engins de chantier qui travail-



laient à proximité. Encore une fois ce sont ces sacrés gaz d'échappement aspirés par le système de ventilation de l'IUT qui, une fois de plus, intoxiquèrent nos étudiants ! Décidément !

Nous nous faisons un plaisir de rappeler qu'en ce qui concerne le providentiel groupe électrogène de secours du parking Ste Claire, il ne démarre qu'en cas de coupure du réseau EDF c'est à dire très rarement, mis à part un essai hebdomadaire de quelques minutes pour la plupart des installations de ce type.

Il nous semble donc que l'information ressemble étrangement dans ce cas à de la désinformation et dans le meilleur des cas à un mépris désinvolte du lecteur et du citoyen ce qui est malheureusement fréquent mais pas toujours aussi cocasse. Monsieur Picotin s'est vraisemblablement fait, lui aussi un petit peu balader. J'espère qu'il aura eu droit à une double ration d'avoine !

Ben





Des trillions de dollars et d'Euros circulent librement dans le monde, quand 923 millions d'humains souffrent de la faim, quand 1 % de ce gisement financier soumis à une Taxation unique suffirait à alimenter toute la planète !

A CE drame mondial sans précédent, les réponses apportées par les états du G 20, le 15 novembre, et par la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) à DOHA, le 25 novembre, se sont révélées être des tissus de mensonges. Noam Chomsky nomme cette désinformation « La fabrication du consentement. »

Les dirigeants de la planète, y compris Nicolas Sarkozy ont refusé massivement la mise en place d'un système de Taxation sur les Transactions financières, refusant de remettre en cause les Paradis fiscaux ; ils ont préféré voler au secours des banques en banqueroute, par centaines de milliards de dollars, incapables d'anticiper qu'un libre marché des capitaux, autiste et pourvoyeur de chômage, courrait à sa perte et à la notre.

Mais d'où sont sorties ces sommes gigantesques, et où sont-elles réparties ?

Elles poursuivent depuis trente ans leur course autour du globe, ignorant les vents contraires, vers plus de soixante ports...

LES PARADIS FISCAUX...

Ces soixante forteresses de la finance, réparties sur tous les continents, sont alimentées par 95% des revenus mondiaux qui

échappent à la fiscalité des états. 5 500 milliards de dollars y prospèrent suivant une courbe exponentielle, fruits de l'endettement et de la spéculation. Le secret bancaire y est total. L'opacité y règne, aidée par des Sociétés Ecrans, au nombre de quatre cents, représentant un actif de 74 milliards de dollars.

De quoi nourrir deux fois la population mondiale, de quoi redresser en quelques heures l'économie de tous les pays, de quoi lever la dette de tous les pays du sud !

Pour le seul Etat français, les fuites de ces capitaux représentent 250 millions d'Euros.

Et il faudrait « saluer » la naissance du Ministère de la Relance Economique ? *(faut-il en rire, faut-il pleurer, fait-il horreur ou bien pitié, je n'ai pas le cœur à le dire, on ne voit pas l'argent filer ! Pardon, Monsieur Ferrat.)*

A sa tête, monsieur Devedjian gèrera l'aumône, faite avec nos impôts, de 26 millions d'Euros pour une relance économique, soit 1/10 de l'évasion fiscale annuelle française vers les paradis fiscaux que ce fervent défenseur des « marchés libre » ne fait rien pour interdire.

« Merci, papa Noël, tu redescendras de ton ciel. »

Consentirons-nous à accepter cet os jeté à un chien pour contenir la colère légitime (son absence serait le symptôme d'un peuple soumis) des travailleurs remerciés par centaines de milliers à coups de Plans dits Sociaux ? (belle perversion du langage politiquement correct !)

Consentirons-nous à accepter la misère des retraités sans retraite, des PME et PMI étranglées de crédits, des jeunes sans perspective de travail, des citoyens dont la santé est négligée, des agriculteurs payés sans bafoués, des fonctionnaires sans postes, des écoliers sans

enseignants, des hôpitaux sans soignants ou « mieux », fermés, de la privatisation des services publics ?

Refusons « d'encaisser » que les caisses soient vides en France, « Terre des droits de l'homme » pour huit millions d'humains vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Refusons que des dizaines de milliers de citoyens soient jetés à la rue par des spéculateurs forts bien logés !

Refusons le « Travailler plus pour gagner plus » quand le chômage vient de battre son propre record !

Refusons toutes les mesures anti-sociales volées à l'argent public : franchise médicale, suppression de 13 500 postes à l'Education Nationale, amputation du budget des Affaires Sociales, augmentation de la TVA frappant les plus petits gains, privatisation de la Poste.

Si on continue à se moquer de nous, voici les messages que nous entendrons bientôt !

« Citoyennes, Citoyens, pour votre santé, mangez cinq patates et cinq cents grammes de pâtes par jour. Ne grignotez entre les repas, ni fruits, ni légumes, ni laitages. C'était un message du Ministère de la Santé et de la solidarité ».

« Citoyennes, citoyens, le Conseil Constitutionnel vient de valider la retraite à 70 ans. Travailler le plus tard possible prévient l'apparition de la maladie d'Alzheimer. C'était un message du Ministère du travail et de la fonction publique ».

Mettons d'urgence en place les véritables alternatives pour faire cesser cette mascarade !

Attac propose le principe du spéculateur-payeur : assez de cette politique de privatisation des profits et de socialisation des pertes !

Ainsi une Taxation sur les Flux Mondiaux « d'argent libre » repré-

sente un gisement capable de mettre fin à la misère. Elle doit se faire sous l'égide de l'ONU, et non sous celle du G 20. Elle pourrait être d'ores et déjà mise en application dans l'Union Européenne si les Traités européens, y compris celui de Lisbonne n'interdisaient le moindre obstacle à la circulation des capitaux.

Cette Taxation unique doit porter sur tous les profits, bénéfiques d'entreprise, actions, stocks options, boucliers fiscaux et parachutes dorés.

Les banques hébergées dans des paradis fiscaux ou y investissant, doivent être fermées afin de tarir les ressources des Paradis Fiscaux.

Tout le secteur bancaire doit être nationalisé, y compris les banques en bonne santé ; ce pôle bancaire solide sera mis en place, afin d'investir de l'épargne dans des objets socialement et écologiquement utiles, afin d'offrir en premier lieu au Genre Humain des biens communs qui appartiennent à TOUS : eau, énergie, nourriture.

Les Etats doivent sortir du joug de l'Organisation Mondiale du Commerce et, comme le dit Susan George, présidente d'honneur d'Attac « mettre à l'ordre du jour le keynésianisme vert » en particulier au niveau européen.

De nombreuses autres mesures sont possibles pour enrayer la marche folle de la politique néolibérale.

Soyons ensemble les acteurs d'un authentique **vivre ensemble**.

Attac Pays basque

Site :
<http://www.local.attac.org/paysbasque>

• **Mardi 13 janvier de 19 à 21 heures à La taverne de l'Atalante à Bayonne Chantal Boone membre d'Attac Pays Basque tiendra un Attac café sur les Paradis fiscaux.**

Rencontre avec Gabriel MOUESCA

Président de la section française de l'Observatoire International des Prisons (OIP)

• **La célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en ce mois de décembre a été l'occasion d'entendre divers discours sur le sujet. Qu'en avez-vous retenu, qu'est-ce que cela vous inspire ?**

Beaucoup de croyants, peu de pratiquants, serai-je tenté de dire. Nous avons eu droit effectivement à diverses cérémonies pour marquer cette célébration. Ces discours ont surtout visés la question des droits de l'homme dans leur application hors de l'hexagone. Peu de choses ont été dites quant à leur effectivité en France. Et pourtant, autant sur la question de l'immigration, que sur celle des prisons, il est constaté un véritable naufrage en matière de respect des droits de l'homme. Enfin, je remarque que cette célébration n'a pas été tellement marquée dans les milieux populaires. Est-ce le contexte économique actuel qui l'explique ? La peur du lendemain qui fait passer le souci du respect des droits de l'homme pour secondaire ? A moins que cette célébration ait été délibérément détournée par le pouvoir pour l'instrumentaliser au service de la politique générale, ou plus précisément au service du plan de communication présidentiel ?

• **La loi pénitentiaire devrait enfin être votée courant 2009. Qu'en attendez-vous ?**

Je suis très inquiet. Le projet de Loi pénitentiaire ne répondant absolument pas aux enjeux réels. Face à la situation dramatique dans laquelle se trouve le système pénitentiaire français, c'est une véritable révolution culturelle qu'il faut provoquer. Nous attendons cela de cette loi pénitentiaire. Et au contraire, on nous dessine une loi qui ne fera que maintenir la situa-



tion en l'état, voire même l'aggraver. Nous allons droit dans le mur si les parlementaires ne réagissent pas rapidement et ne se saisissent pas du dossier de façon responsable. C'est tout simplement l'entrée de l'état de droit en prison que nous attendons. Qu'enfin, la « prison républicaine », pour reprendre les termes de Robert Badinter, s'impose et prenne le dessus sur cette réalité qui en 2001 avait déjà été décrite dans un rapport parlementaire comme « la honte de la République ».

• **Pourquoi les prisons demeurent-elles toujours des lieux aussi pitoyables, brutaux et en fin de compte aussi dangereux et contre-productifs ?**

La prison a toujours été utilisée contre les classes dites dangereuses. Elle a servi à mater, brutaliser, celles et ceux qui n'étaient pas dans la normalité sociale. Cela a toujours été un instrument au service de la gestion de la pauvreté. Il en est encore de même aujourd'hui. C'est le Tiers-Monde et le Quart-Monde que l'on incarcère. C'est la peine du pauvre. C'est aussi, nous le savons bien aujourd'hui au travers de divers travaux, une machine infernale qui produit son propre « mouvement perpétuel ». En effet, la prison est un des principaux facteurs de réci-

dive. Un outil qui destructure, désocialise, et génère de fait le « carburant humain » propre à son fonctionnement. Tout ceci est d'un cynisme effrayant. Et je ne cesse de rappeler que nous, citoyen(ne)s de ce pays, sommes collectivement responsables de ce gâchis humain et social. En effet, la justice est rendue « au nom du peuple français », et c'est bien avec nos deniers, nos impôts, que cette administration vit et fonctionne.

• **Nous débutons ce 3^{ème} millénaire avec des prisons décriées, faisant l'objet de rapports sévères, de dénonciations répétées. Y a-t'il une fatalité carcérale ?**

Il n'y a pas de fatalité en quelque domaine que se soit. Il n'y a que des conséquences d'actes précis et de décisions prises par des personnes définies. Il en est ainsi aussi au niveau carcéral. Des tonnes de rapports, de travaux, d'études, existent qui démontrent clairement où les choses dysfonctionnent, comment certains mécanismes produisent telle ou telle situation attentatoire aux droits ou à la dignité des personnes. Tout cela, le pouvoir le sait bien. Mais voilà, la prison continue à être cet outil de gestion de la pauvreté. Un outil qui dans le système économique et social actuel garde toute sa place. Il est le bout de la chaîne d'un système générateur de grandes disparités, de grandes injustices. Il est évident pour qui regarde la chose avec un tant soit peu d'honnêteté, que la prison sera amenée à disparaître de notre paysage social mais seulement si l'on pense différemment notre système socio économique et politique. Le pire semble à venir, car le pouvoir a décidé de faire de la prison, un lieu générateur de richesses. Richesses... pour quelques uns, bien entendu, comme Bouygues, Eiffage et autres sociétés qui sont entrain de

faire des prisons des lieux d'investissements importants, tout cela avec la garantie du pouvoir qu'ils en tireront une rente importante. Et ce sont les pauvres que l'on incarcère qui deviennent, intra muros, la matière première de sociétés sans foi ni loi qui spéculent sur cette industrie de la répression. C'est abjecte. Tout ceci se construit en ce moment sous nos yeux, sans même que nous en soyons véritablement consultés. Voilà la société que nous laissons aux générations à venir. Il n'y a pas de fatalité, disai-je... à condition que nous nous réintéressions à ce qui nous regarde, que la population se saisisse de ces questions sociétales qui ont un impact si important sur le présent et le devenir de notre société.

• **Ces derniers temps s'est posée la question de la justice des mineurs, quel regard portez-vous sur cette question ?**

C'est probablement la question qui soulève le plus d'inquiétude. En effet, cette vision sécuritaire, ultra répressive, est une mise à mort d'un des principes faisant le socle de notre système social. Le répressif prend le pas sur l'éducatif. Et nous parlons d'enfants. Même si l'on remarque que le Ministre de la Justice va jusqu'à occulter cette réalité en gommant le mot *enfant* au bénéfice de celui de *mineur*. Soyons clairs sur le sujet, une société qui sacrifie ses propres enfants, qui désespère d'eux, est une société malade, qui est engagée dans un processus de suicide collectif. Nous ne devons pas lâcher sur cette question, il faut nous mobiliser, dire haut et fort que des enfants qui ont des problèmes avec la vie ne peuvent pas apprendre la vie en prison. Un seul mot d'ordre ; *éduquer, éduquer, éduquer*. Il n'y a pas d'autre voie que celle-là.

YOLANDE MOREAU

Dans « Louise-Michel » un film de Benoît Delépine & Gustave Kervern, et « Séraphine » de Martin Provost

YOLANDE MOREAU est l'actrice principale de ces deux films qui connaissent actuellement un grand succès. Elle débute dans des spectacles de théâtre pour enfants, puis se consacre à la comédie. Elle est surtout connue pour son appartenance à la troupe de Jérôme Deschamps « Les Deschiens ». En 2005, elle obtient le César de la meilleure actrice pour le film « Quand la mer monte... » et en 2008, un prix d'interprétation féminine au Festival de la Fiction TV à La Rochelle.

Yolande Moreau use à merveille d'un physique plutôt ingrat, un corps lourd, des cheveux filasse, pour incarner la profonde humanité de personnages écrasés par le destin.

Ainsi dans « Louise-Michel », elle joue le rôle de Louise, une ouvrière analphabète qui s'échine dans une usine textile de Picardie.

Un beau matin, Louise et ses camarades découvrent, horrifiées, leur atelier désert, entièrement vidé de ses machines. La veille, suprême dérision, le directeur des ressources humaines leur a offert des blouses neuves.

Les patrons se sont fait la malle et les ouvrières n'ont plus que les yeux pour pleurer.

Que faire ? Louise a bien une idée... Mettre en commun les indemnités de licenciement pour payer un tueur à gages. Il

devra retrouver le patron de l'usine et le tuer. Louise dégotte un certain Michel, paumé de belle envergure, qui accepte le contrat.

Commence alors la recherche du patron voyou qui va conduire nos deux énergumènes jusqu'au paradis fiscal de Jersey, avec, chemin faisant d'in vraisemblables aventures. Un film déjanté, monstrueux, à l'humour noir, très noir... Une victime, le lumpenprolétariat, dominé, impuissant face à un ennemi sans visage, le capitalisme financier cynique et destructeur.

Ce film tombe à pic, et dans son outrance loufoque et provocatrice, donne avec la crise actuelle, la pleine mesure d'une réalité qui dépasse la fiction.

Dans « Séraphine », Yolande Moreau joue également le rôle d'une femme de peu : une servante à la journée. Orpheline, élevée par les religieuses, Séraphine gagne péniblement sa vie. Le ménage, la lessive chez les bourgeois occupent ses journées. Le soir, dans le bouge qui lui sert de chambre, elle peint.

Avec son chapeau, son châle, ses gros souliers ferrés, Yolande Moreau s'est glissée dans la peau d'une Séraphine inspirée par le Ciel. Les anges et la Sainte Vierge lui ont ordonné de peindre.

Elle s'exécute dans une sorte de transe nocturne et en émerge au petit matin, exténuée, hagarde, confondue par l'œuvre réalisée.

A cette pulsion de peindre, elle

sacrifie tout, son temps et son argent, passant outre les rebuffades, le mépris et les moqueries du monde. De l'art primitif, dira de son œuvre le critique d'art allemand en découvrant un de ses tableaux tandis qu'elle fait son ménage et lui sert le thé.

Il deviendra son mécène, l'encourageant à peindre jusqu'à ce que la guerre éclate et les sépare. Etrange communauté de destin entre, la femme de ménage géniale et pauvre et l'esthète cultivé, riche,

homosexuel, tous deux victimes d'un ostracisme social. Séraphine a bien existé. Elle est connue sous le nom de Séraphine de Senlis, morte de faim dans un asile d'aliénés pendant la deuxième guerre mondiale.

Yolande Moreau a su faire valoir la force créatrice passionnelle qui se dissimule sous les traits grossiers d'une servante à demi folle.

Un film très beau qui repose pour beaucoup sur l'excellence du jeu de Yolande Moreau.

arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Yolande Moreau dans « Séraphine »

Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville.....

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne

CULTURES

PAR CHANTAL POCHAT